



GRAND PARIS

JEUX OLYMPIQUES PARIS 2024

AVERTISSEMENT RELATIF A LA SECURITE DES GARDE CORPS ET DES BALCONS

A l'occasion des Jeux Olympiques de Paris 2024, il est essentiel que chaque occupant de l'immeuble, qu'il soit locataire ou propriétaire, soit vigilant quant à l'utilisation qu'il fera de son logement aux abords des lieux des cérémonies d'ouverture et de clôture des Jeux, et aux abords des épreuves.

Afin de profiter au mieux de cet événement exceptionnel, il convient de prendre au préalable les mesures de sécurité suivantes :

- Examiner visuellement l'état de son garde-corps et signaler toute anomalie éventuelle au gestionnaire de l'immeuble pour qu'il puisse prendre les mesures adaptées
- Ne pas surcharger ou suroccuper anormalement les balcons et terrasses
- Ne pas occasionner de poussée excessive sur les garde-corps des fenêtres et balcons

Si vous constatez les problématiques ci-dessous, signalez-les dès à présent au gestionnaire de l'immeuble :



Eclats de maçonnerie, principalement aux droits des scellements